

Risque de change - faut-il les couvrir ou non?



Adrian Schneider
Responsable Investment Center,
Banque Cantonale des Grisons, Coire

Pour leur fortune, les investisseurs préfèrent les placements qu'ils connaissent. Donc, la majeure partie s'effectuent en obligations libellées dans leur propre devise et dans des entreprises nationales. En termes de diversification, il serait plus opportun de répartir les investissements dans le monde entier en couvrant les risques de change si besoin.

Selon de nombreuses études empiriques, à long terme les devises étrangères ne génèrent pas de rendement positif mais accroissent la volatilité du portefeuille. Les fluctuations des cours de change contribuent au risque global des placements en actions à l'étranger à raison de 16% à 40%. Pour les obligations d'Etat étrangers, ce chiffre passe à 95%. La théorie considère que les risques de devises étrangères ne sont pas suffisamment couverts par une prime de risque.

Les investisseurs suisses invoquent régulièrement le risque de change comme argument contre une diversification globale. Une trop forte concentration sur

les entreprises nationales émettant des actions (Home Bias) présente cependant d'importants inconvénients. Une telle approche limite fortement dans le choix des objets de placement et génère une forte dépendance de l'évolution du marché national des capitaux.

Les investisseurs devraient viser une diversification globale et se poser la question suivante: cela vaut-il la peine de prendre ce risque ou vaut-il mieux l'éviter? En particulier les investisseurs suisses devraient se pencher intensivement sur la question compte tenu de la tendance historique à la hausse du franc.

S'agissant d'obligations, il est avéré que les devises étrangères augmentent uniquement le risque, mais pas le rendement. C'est la raison pour laquelle, avec des emprunts d'Etat étrangers, le risque de change devrait être couvert. Des études empiriques prouvent que le degré de couverture optimal est de 75% à 100% pour les obligations.

S'agissant des placements en actions, la situation est un peu moins claire. Avec une action, il n'est pas pertinent de savoir si l'entreprise en question a son siège en Suisse et si l'action se négocie en francs. Ce qui est important, c'est le lieu et la monnaie dans lesquels le chiffre d'affaires est réalisé. De plus, certaines entreprises

peuvent assurer une couverture de la devise interne. Pour le reste, il faut prendre en considération le fait qu'avec des actions et d'autres placements à risque le risque de change est dominé par celui des actions. C'est pourquoi, pour ces dernières, le degré de couverture optimal est plus bas que pour les obligations d'Etat. Mais s'agissant du risque, une couverture partielle des actions est toujours utile. Les couvertures de change sont surtout très utiles pour les investisseurs fuyant les risques.

Les investisseurs disposent de diverses possibilités pour gérer les risques de change. Les grands investisseurs institutionnels utilisent le plus souvent des opérations de change à terme, des futures sur devises ou des options OTC. Les investisseurs privés qui souhaitent acquérir des titres matérialisés peuvent se couvrir avec des bons d'option sur devises ou des mini futures sur devises.

La couverture de la devise n'est pas gratuite. Dans ce contexte, les différences de taux entre le marché monétaire suisses et les marchés de capitaux d'autres monnaies influencent fortement les coûts. Si les taux sont plus élevés à l'étranger qu'en Suisse, le cours à terme est normalement coté en-dessous du cours au comptant du moment. ■

Des études empiriques prouvent que le degré de couverture optimal est de 75% à 100% pour les obligations.

Participez à des solutions de prévoyance avec une part d'actions de 75%.

Participez dès maintenant sur fondationplacement.ch/prevoyance

Confiance par la transparence

Des opportunités de placement attrayantes dans l'environnement de taux actuel: avec la solution de prévoyance Swisscanto LPP 3 Portfolio 75, vous profitez de meilleures opportunités de rendement grâce à une part d'actions de 75%. Nos gestionnaires de portefeuilles garantissent une analyse continue des marchés financiers et disposent d'une grande expertise ainsi que d'une longue expérience sur les marchés financiers leur permettant d'effectuer des décisions de placement tactiques.



Ces informations sont publiées à titre exclusivement publicitaire et ne constituent ni un conseil en placement, ni une offre. Les seules sources d'information faisant foi pour les placements sont les statuts, les règlements, les directives de placement ainsi que les prospectus éventuels de Swisscanto Fondation de placement ou de Swisscanto Fondation de placement Avant. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Swisscanto Fondations de placement, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Les informations contenues dans ces documents ont été regroupées avec le plus grand soin par les éditeurs. Les informations et les opinions proviennent de sources fiables. En dépit d'une approche professionnelle, les éditeurs ne peuvent pas garantir l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des indications fournies. Ils déclinent donc expressément toute responsabilité quant aux décisions d'investissement fondées sur le présent document.